Date de création/révision: 20/09/1998

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

JOHNS-126

RAISON SOCIALE
JOHNSONDIVERSEY

RISQUES SPECIFIQUES
CORROSIF - R 35

1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

- NOM DU PRODUIT JONMATIC LIQUIDE EAU DOUCE
- REFERENCE 126
- FOURNISSEUR JOHNSONDIVERSEY
9 - 11 AVE DU VAL DE FONTENAY
94133 FONTENAY SOUS BOIS CEDEX

Téléphone / Fax 01 45 14 76 76

E-mail / Site internet-

Numéro d'appel d'urgence ORFILLA 01.45.42.59.59

- Informations complémentaires - Type d'utilisation
Détergent liquide pour le lavage automatique de la vaisselle.

2 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Préparation liquide alcaline

Constituants contribuant aux dangers
Hydroxyde de potassium 5 - 10 %
Autres substances dangereuses :
Agent alcalin 1 - 5 %
(irritant R36 - 38)

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Provoque de graves brûlures

4 – PREMIERS SECOURS

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : laver immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant 15 mn et consulter immédiatement un spécialiste.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver immédiatement et abondamment avec de l'eau - En cas de lésions, consulter un médecin.
- EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un médecin ou le centre anti-poisons - NE PAS FAIRE VOMIR
La possibilité d'agression corrosive au niveau de la bouche, de la gorge et de l'estomac doit être prise en considération dans le traitement.
- Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé

5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction

Moyens d'extinction à choisir en fonction des incendies environnants.
Attention aux rejets accidentels induits par les moyens d'extinction.
Porter des vêtements appropriés.

6 – MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles

- Port de gants et lunettes de protection - Eviter tout contact cutané
- Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé

- Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas rejeter le produit pur dans les égoûts ou milieu naturel.

- Méthodes de Nettoyage

- Absorber et recueillir le maximum de produit avec de la sciure, du kieselguhr ou autre produit inerte d'absorbtion.

7 – MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

- Manipuler en évitant les projections
- Eviter le contact avec les yeux et la peau

STOCKAGE

- Conserver le produit dans son emballage d'origine
- Conserver à l'abri de la chaleur et à l'écart des acides.
- Craint le gel.
- Tenir hors de portée des enfants.

8 – CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- Port de gants en caoutchouc et lunettes de protection

Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

9 – PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Liquide

PH 12 - 13

Température de changement d'état

Point d'éclair

non concerné

Caractéristique d'explosivité

non concerné

Densité

1,17

Solubilité

soluble dans l'eau

10- STABILITE ET REACTIVITE

Réactivité exothermique avec les acides forts.

11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- Produit corrosif
- Provoque des brûlures des muqueuses cutanées, oculaires, digestives.

Formule déposée au Centre Anti-Poison de

PARIS	01.40.37.04.04
LYON	04.72.11.69.11
MARSEILLE	04.91.75.25.25

12- INFORMATIONS ECOLOGIQUES

- Non applicable actuellement, en attente d'informations sur les substances.

13- CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

- Pas de rejets importants directement dans le milieu naturel, récupération et traitement par un organisme agréé.

14- INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

A D R
N° identification matière : 1760
Classe : 8
Chiffre de l'énumération : 42°b
Etiquette : 8
N° identification danger : 88

JOHNS-126
JOHNS-126
JOHNS-126
JOHNS-126

Date de création/révision: 20/09/1998

15- INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Etiquetage des préparations dangereuses
Symbole : C
Phrases R : R 35
Phrases S : S 2 - 26 - 28 - 37 - 46

JOHNS-126
JOHNS-126
JOHNS-126
JOHNS-126
JOHNS-126
JOHNS-126
JOHNS-126
JOHNS-126
JOHNS-126
JOHNS-126
JOHNS-126
JOHNS-126
JOHNS-126
JOHNS-126
JOHNS-126
JOHNS-126

16- AUTRES INFORMATIONS

Recommandation 89/542

	Concentration en %			
	< 5	**5 à < 15**	**15 à < 30**	**30 et +**
Phosphates				
Phosphonates				
Tensio-actifs anioniques				
Tensio-actifs cationiques				
Tensio-actifs amphotères				
Tensio-actifs non ioniques				
Agents de blanchiment oxygénés				
Agents de blanchiment chlorés				
Acide éthylène diaminetétra-acétique EDTA)				
Acide nitriotriacétique (NTA)				
Phénols et phénols halogénés				
Paradichlorobenzene				
Hydrocarbures aromatiques				
Hydrocarbures alophatiques				
Halogénés				
Savons				
Zéolites				
Polycarboxylates				

Produit conforme à la réglementation
relative aux produits de nettoyage des
appareils et récipients destinés à être
mis au contact des denrées alimentaires.

A N N E X E

Liste des phrases R
(AISD 16/10/02)

R 1 : Explosif à l'état sec.
R 2 : Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
R 3 : Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
R 4 : Forme des composés métalliques explosifs très sensibles.
R 5 : Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.
R 6 : Danger d'explosion en contact ou sans contact avec l'air.
R 7 : Peut provoquer un incendie.
R 8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles.
R 9 : Peut exploser en mélange avec des matières combustibles.
R 10: Inflammable.
R 11: Facilement inflammable.
R 12: Extrêmement inflammable.
R 14: Réagit violemment au contact de l'eau.
R 15: Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables.
R 16: Peut exploser en mélange avec des substances comburantes.
R 17: Spontanément inflammable à l'air.
R 18: Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur - air inflam- mable/explosif.
R 19: Peut former des peroxydes explosifs.
R 20: Nocif par inhalation.
R 21: Nocif par contact avec la peau.
R 22: Nocif en cas d'ingestion.
R 23: Toxique par inhalation.
R 24: Toxique par contact avec la peau.
R 25: Toxique en cas d'ingestion.
R 26: Très toxique par inhalation.
R 27: Très toxique par contact avec la peau.
R 28: Très toxique en cas d'ingestion.
R 29: Au contact de l'eau dégage des gaz toxiques.
R 30: Peut devenir facilement inflammable pendant l'utilisation.
R 31: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
R 32: Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
R 33: Danger d'effets cumulatifs.
R 34: Provoque des brûlures.
R 35: Provoque de graves brûlures.
R 36: Irritant pour les yeux.
R 37: Irritant pour les voies respiratoires.
R 38: Irritant pour la peau.
R 39: Danger d'effets irréversibles très graves.
R 40: Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes
R 41: Risque de lésions oculaires graves.
R 42: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.
R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R 44: Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.
R 45: Peut provoquer le cancer.
R 46: Peut provoquer des altérations génétiques héréditaires.
R 48: Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.
R 49: Peut provoquer le cancer par inhalation.
R 50: Très toxique pour les organismes aquatiques.
R 51: Toxique pour les organismes aquatiques.
R 52: Nocif pour les organismes aquatiques.
R 53: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R 54: Toxique pour la flore.
R 55: Toxique pour la faune.
R 56: Toxique pour les organismes du sol.
R 57: Toxique pour les abeilles.
R 58: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
R 59: Dangereux pour la couche d'ozone.
R 60: Peut altérer la fertilité.
R 61: Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
R 62: Risque possible d'altération de la fertilité.
R 63: Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
R 64: Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel.
R 65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
R 66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R 67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
R 68: Possibilité d'effets irréversibles